

LMF/HO/LL/RL/2023-101

Décision portant délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- VU le Code de la santé publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;
- VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.

Décide :

<u>Article 1</u>: Monsieur Olivier FROMENTIN, Chef du service Gestion des Risques Immobiliers et Standard au sein de la Direction du Patrimoine, des Achats et de la Logistique, est habilité à signer les bons de commande relevant de la Direction des Services Techniques d'un montant maximum de 5 000 € HT.

Article 2 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance ainsi qu'au Trésorier de l'établissement et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'établissement et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 23 mai 2023

La Directrice Généfale

Laetitia MICAEULI-FLENDER

| DELEGATAIRE | GRADE | PARAPHE | SIGNATURE |
|-------------------|-------------------|----------------|-----------|
| Olivier FROMENTIN | ingenieur en chef | dera Fromertii | |